



COMMUNE DE CHAZELLES-SUR-LYON



DELIBERATION N° 260407_001

OBJET : DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE ET APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 22 MARS 2026

L'AN DEUX MIL VINGT-SIX, LE SEPT AVRIL à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Chazelles-sur-Lyon, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Pierre VERICEL, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

Date de convocation du Conseil Municipal : 1^{er} avril 2026

Nombre de Conseillers présents : 20

Nombre de votants : 28

(Dont 8 pouvoirs)

Présents : Pierre VERICEL - Michel NEEL - Marie-Christine BERTHOLLET - Ludovic PADUANO - Christine MONTAGNY - Pierre THOLLY - Maryvonne MOUNIER - Annie CHAPUIS - Hervé LASSABLIERE - Christiane BRUYAT- Emmanuelle NEEL - Aline CIZERON - Nathalie JOUBAND - David BOURKAIB – Estelle JOUBERT – Magali BOURKAIB – Laurent BOURRIN – Julien SAUVIGNET - Maxime PEILLER – Caroline BADOL.

Absents ayant donné procuration : Jeanine RONGERE à Marie-Christine BERTHOLLET - Jean-Louis BEYRON à Pierre VERICEL - Christian FAYOLLE à Hervé LASSABLIERE - Michel FAURE à Annie CHAPUIS - Pascal BADOIT à Ludovic PADUANO - Isabelle POULARD à Pierre THOLLY - Mickaël HATRON à Michel NEEL - Fleurine CIZERON à Aline CIZERON.

Absent excusé : Frédéric BERTHET

Secrétaire élue pour la session : Annie CHAPUIS

Conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, Monsieur le Maire propose à l'assemblée de désigner un secrétaire de séance.

Monsieur le Maire invite également l'assemblée à approuver le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 22 mars 2026.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré :
A 28 voix Pour et 0 contre

- **DESIGNE** à l'unanimité, Annie CHAPUIS secrétaire de séance ;
- **APPROUVE** à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 22 mars 2026.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme,

Monsieur le Maire,
Pierre VERICEL



La secrétaire de séance,
Annie CHAPUIS